L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES.—Dix pouces par carré d chaque nouveau, pour la première insertion, et soixante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins de l'espace.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes faisant moyenne de détail, 60; les banquiers, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 240; les agens pour navires, brûleurs et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant moyenne, 300. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs annuels est limité à un car ré chaque fois après trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, maisons meubles, les articles mêlés, ou pour recherche, les annonce de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne seront pas données personnelle, lorsqu'elle pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance

LES ANNONCES qui auront passé de la ligne ordinaire des affiches d'un abonné à l'année, faites que toutes à l'encan par autorité de justice, testateur, exécuteur testamentaire, administrateur, curateur, assignee, à leur ou à affermer, saisie-vente, marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payées au taux de trois quarts de dollar par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne joindront pas la durée de l'insertion ne sont publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un abonnement.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, feront insérer gratis, quatre fois par semaine, leurs annonces de pièces nouvelles ou de changemens de pièces, pourvu que les annonces n'excèdent pas 8:50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR GALVESTON (Texas).—Paquebot régulier pour samedi 13 de courant, à midi, sur le wharf de Lafayette. NEW YORK, capitaine John J. Wright, partira positivement comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à bord, ou à HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine B. Thomas, ayant chargé ses jours et heures de départ, partira demain de la Nouvelle Orléans, tous les lundis et jeudis à 4 P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure. 12 jan

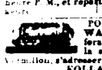

POUR VERMILLION.—Le steam boat WAVERLY, capt. J. Smith, du Zéphyr des voyages réguliers pendant toute la saison, entre la Nouvelle-Orléans et Vermillion, s'adresser à bord ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 4 sec—6 Rue St. Louis.

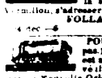

POUR ST. MARTINVILLE, (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour aussitôt arrivé de ses différentes voyages réguliers à la Nouvelle Orléans et St. Martinville, s'adresser à bord ou à HALL, BEIN & CLAPP, 69, rue Chopitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " H. W. Parker.
" TRENTON, " S. B. Monnott.
" FAIRFIELD, " L. Wilson.

Tous ces bâtimens sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs arrangemens ne peuvent être surpassés en confortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.

Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en entrant et en descendant le fleuve.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. STANTON & Co, 30, Poydras.

PAQUEBOT RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & cô.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky 500 tonneaux, capitaine J. L. Rogers
" St-Louis, 400 " " Orice King.
" Tuscaloosa, 400 " " C. O. Weir.
Barque Bashaw, 400 " " Frey Howe.
" Sultan, 380 " " F. A. Burwell.
" Vendôme, 300 " " J. B. Lindsey.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et de choix en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils ont tous d'eau et ont de bons arrangemens pour la cabine, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour les passagers. Ces navires montent et descendent toujours la flotte à la remorque à vapeur.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.

Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

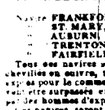

L'AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire un voyage agréable et intéressant, sont informés que les navires suivans partiront régulièrement sont à la Chaussée sont à Portsmouth, pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Canada. Le passage à bord de ces navires, qui font un service régulier entre Liverpool et la Nouvelle-Orléans, sont commandés par des hommes d'expérience, et ont été construits avec le plus grand soin, pour le confortable des passagers. Ils sont pourvus de tous les agrémens que l'on peut désirer, et on espère que ceux qui choisiront la dernière et la plus courte route pour l'Europe, en trouveront les arrangemens de toute manière satisfaisans.

Les navires seront toujours remorqués à la vapeur en entrant et en descendant le fleuve.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. STANTON & Co, 30, Poydras.

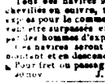

PAQUEBOT RÉGULIERS ENTRE LA *NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.*